

**REGLEMENT PARTICULIER**  
**Bad au Barp 2ème tournoi senior du Barp**  
**25 & 26 juin 2022**  
**N3, R, D, P, NC**

1 - Le tournoi se déroulera selon les règles FFBad et les dispositions particulières ci-dessous. La demande d'autorisation est enregistrée sous le n°2102800. Le Juge Arbitre sera Raphaël SCHMITT

2 - Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD dans les catégories minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans, dans les séries N3, R, D, P, NC.

3 - Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.

4 - Les tableaux proposés sont : simple ou doubles mixtes (DMx) le samedi, et doubles hommes (DH) et doubles dames (DD) le dimanche. Les tableaux seront organisés prioritairement en poules de 4 avec un minimum de 2 sortants par poule (Puis élimination directe). Les tableaux simple et DMx se joueront intégralement le samedi, les tableaux DD et DH le dimanche.

5 - L'organisation gérera le tournoi à l'aide du logiciel fédéral Badnet, et se réservera le droit de regrouper et/ou scinder des catégories, selon le nombre d'inscrits, en fonction du CPPH.

6 - Les joueurs seront répartis dans les tableaux suivant leur classement CPPH effectif 14 jours avant la date du tournoi.

7 - Le Comité d'organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions en cas de surnombre, par ordre d'arrivée des courriers. Le nombre de paires inscrites par tableau sera limité pour que le nombre quotidien de matches par joueur ne dépasse le nombre autorisé.

8 - La date limite d'inscription est le 13/06/2022 à réception du courrier, cachet de la poste faisant foi.

9 - Le tirage au sort et la confection des tableaux se feront le 15/06/2022.

10 - Le montant des droits d'engagements est de 15 € (un tableau), 20 € (deux tableaux).

11 - Le paiement devra impérativement être joint aux feuilles d'engagement par chèque à l'ordre de LVB. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte par l'organisation. Aucune inscription ne sera prise par mail ou par téléphone. Les paires ne seront inscrites que lorsque les deux partenaires auront réglés leur inscription.

12 - Les horaires des tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiés.

13 - Les volants sont à la charge des participants, avec partage égal entre les joueurs.

14 - Les volants officiels sont le SPEED SILVER (plumes) et le Mavis 370 (plastique), en vente dans la salle.

15 - Les joueurs en série Promotion peuvent s'entendre pour l'utilisation d'un volant plume ou plastique de leur choix. En cas de désaccord, le volant plume sera de mise.

16 - Les matchs seront auto-arbitrés.

17 - Tout joueur doit être présent dans la salle 3/4 d'heure avant l'heure présumée de son match. Il devra se faire enregistrer à la table de marque dès son arrivée. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande au Juge Arbitre. Les joueurs doivent rester dans le gymnase jusqu'à la publication du tableau final.

18 - Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 min.

19 - Les joueurs disposent de 3 min entre l'appel et le début de leur match, échauffement et test des volants compris.

20 - Les volants touchant les structures fixes (paniers, éclairage, plafond) ou mobiles (câbles) seront déclarés faute en jeu et une fois let au service.

21 - Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, le juge arbitre, les arbitres, et au plus deux conseillers par match.

22 - Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

23 - Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique, voir articles 3.9 et 3.10 du guide du badminton. Ces derniers seront affichés dans la salle le jour de la compétition.

24 - Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort. Si un joueur est forfait, il doit prévenir le plus tôt possible impérativement l'organisateur et éventuellement son (sa) partenaire s'il est inscrit en double. Celui (Celle)-ci doit alors préciser s'il (si elle) maintient son inscription en recherche ou s'il (si elle) annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu après la date du tirage au sort s'il n'est pas dûment justifié. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

25 - Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le Règlement Général des Compétitions. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBaD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, voir l'article 3.1.C2 du guide du badminton. Tout joueur ayant déjà été prévenu lors d'un tournoi précédent pourra être sanctionné par le juge arbitre.

26 - Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, conformément à l'article 2.14 du Règlement Général des Compétitions. Un formulaire désignant la personne responsable est à remplir par les parents et à donner à la table de marque le jour de la compétition.

27 - Tout participant récompensé s'engage à assister à la remise des prix, dans la mesure où l'heure prévisionnelle du dernier match lancé est respectée, et que celle-ci a lieu dès la fin du dernier match. Aucune récompense ne sera remise avant la fin de la compétition.

28 - L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement. Sauf indication contraire, toute personne inscrite accepte de céder à l'organisation ses droits à l'image pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.

**Bon tournoi à toutes et à tous !**

**Le Comité Organisateur**